



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Métiers de la cohésion sociale

de l'Université de
Valenciennes et du Hainaut-
Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Métiers de la cohésion sociale

Secteur professionnel : SP7-Services aux personnes

Dénomination nationale : SP7-2 Intervention sociale

Demande n° S3LP150007643

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Date d'ouverture effective : 2006 avec la spécialité *Economie sociale et solidaire*, 2010 avec la spécialité *Métiers de la cohésion sociale*.

Les contenus et modalités d'enseignement portent sur des savoirs d'ordre psychologique liés à l'approche des publics, des connaissances techniques dans les trois secteurs identifiés de l'emploi, du handicap et des personnages âgés, et des connaissances plus générales relatives à l'environnement économique et institutionnel des politiques sociales. L'ensemble du programme est cohérent par rapport aux objectifs pédagogiques fixés. Cette LP débouche sur plusieurs métiers en lien avec l'action sociale et les publics fragilisés existant dans plusieurs types de structures très différentes (public, privé, associatif) : conseiller emploi, conseiller d'insertion, référent RSA (Revenu Solidarité Active), chargé d'intervention sociale, conseiller social, conseiller en charge de l'accompagnement socio-professionnel, facilitateur clauses sociales dans la commande publique, animateur socio-culturel, agent de médiation sociale

La licence professionnelle est accessible aux étudiants titulaires du DEUST *Intervention sociale*, aux étudiants de L2 ou L3 titulaires d'un diplôme de droit ou d'économie, de BTS (principalement *Economie sociale et familiale*), de DUT (carrières sociales et carrières juridiques), aux adultes qui accèdent à la formation par la voie de la VAP, etc. La formation vient en complément des parcours en amont proposés au sein de l'établissement (DEUST *Intervention sociale*, L2 ou L3 en droit ou en économie). La mixité et la richesse des approches en est la conséquence.

Cette licence est implantée sur un territoire régional concerné par les publics en difficulté.

Cependant, rien n'est indiqué concernant l'articulation avec les autres formations de licences professionnelles proposées par la FDEG (Faculté de droit et d'économie). Ces dernières sont relativement nombreuses et peuvent recouvrir des champs professionnels, voire des compétences similaires à la LP Intervention sociale.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

De manière globale, cette LP permet l'acquisition des connaissances indispensables aux métiers de la cohésion sociale.

A propos de l'insertion professionnelle, les bassins d'emploi du Valenciennois, du Cambrésis, de la Sambre et de l'Avesnois connaissent une situation économique difficile avec un taux de chômage plus fort que la moyenne nationale et un nombre élevé d'allocataires du RSA. Ce contexte socioéconomique peut légitimer la mise en place d'une LP centrée sur la formation à des métiers relatifs à la cohésion sociale. On peut néanmoins pointer la difficulté de rendre visible, du point de vue des employeurs, la spécificité de ce type de métier par rapport aux autres métiers liés à l'intervention sociale (animateurs socioculturels, travailleur social, éducateur spécialisé, etc.). Il n'est pas certain que la professionnalité des métiers de la cohésion sociale soit explicite pour les employeurs, les politiques et les bénéficiaires. Lorsque c'est le cas, on se heurte à la difficulté de trouver les moyens financiers nécessaires à l'ouverture effective des postes visés ; ceci explique sans doute en partie un taux d'insertion professionnelle en baisse régulière depuis trois ans : 82 %, 66 %, 58 % et le nombre de poursuite d'études en augmentation (à hauteur de 29 % en 2012).

Un tiers, en moyenne, des étudiants viennent du DEUST *Intervention sociale* proposé au sein de l'université. Un autre tiers vient de BTS ou BTSA. Les autres viennent d'un IUT, d'un L2 (ou L3) ou bien ont été inscrits dans le cadre d'un dispositif VAE ou VAP. Dans les effectifs de la LP (de 2008 à 2013). Il existe une bonne répartition des étudiants inscrits en formation initiale (en moyenne 45 %) et ceux inscrits en formation continue hors contrat de professionnalisation (en moyenne 55 %).

En termes de liens avec les milieux professionnels, la place des professionnels est importante dans la formation (85 % des enseignants, représentatifs de tous les métiers visés, grande mixité des approches et équilibre entre privé et public) et le système de l'alternance assure une réelle professionnalisation, même si on relève l'absence de modules d'enseignement relatifs à la professionnalisation (connaissances des pratiques professionnelles et des différents métiers, l'acquisition d'une aptitude de réflexivité par rapport à ses propres pratiques, etc.). Il manque des contenus sur l'éthique de l'accompagnement et la posture empathique, mais cela est peut-être traité dans le premier module.

Le projet de stage est validé par l'écriture d'un mémoire de fin d'année (jury composé du responsable pédagogique du maître de stage), mais il n'y a pas de dispositif de suivi des stages (visites de stage par exemple) prévu dans l'organisation de la formation.

Aucune information n'est donnée concernant le projet tuteuré (objectifs, durée, organisation, modalités d'évaluation, etc.). Le contenu du projet tuteuré n'est pas explicité et se confond avec le stage et son accompagnement. L'arrêté de 1999 mentionne bien que le projet tuteuré et le stage doivent constituer deux UE différentes (avec des modalités d'évaluation spécifiques) ; ce qui n'est pas le cas dans cette LP.

Par ailleurs, le volume des heures pour le projet tuteuré est faible (72 heures). Logiquement, il doit constituer un quart du volume global de la formation, soit plus d'une centaine d'heures ; ce qui n'est pas le cas ici.

Le contrôle des connaissances est réalisé de façon continue et par épreuves écrites ; le mémoire sanctionne le stage et le projet professionnel.

Concernant le pilotage de la spécialité, l'équipe pédagogique se compose du responsable pédagogique, du PAST, des professionnels chargés de cours et des enseignants-chercheurs titulaires.

La LP est dirigée par le responsable pédagogique qui assure les tâches liées à l'organisation et au fonctionnement de la formation. L'équipe des formateurs se réunit au moins une fois par an. Par ailleurs, les professionnels sont invités à participer au jury de fin d'année.

La LP est bien repérée (45 candidats pour 30 places) ; l'effectif est constant. Il existe une bonne répartition des profils entre formation initiale et formation continue. Le taux de réussite est de plus de 85 %.



Le responsable de la LP a pris en compte la demande de la commission relative au changement de spécialité. La LP intervention sociale option économie sociale et solidaire est devenue la LP *Métiers de la cohésion sociale*. Des changements concernant les contenus enseignés ont été modifiés en raison de cette modification du titre de la LP.

L'autoévaluation est globale et positive. On peut regretter le fait que la procédure s'appuie peu sur des données collectées à partir d'une méthodologie d'évaluation des enseignements et de l'organisation de la formation.

- Points forts :
 - Forte présence des professionnels (85 % des enseignants, 61 % des heures d'enseignement confiées à des professionnels) - contenus adaptés aux métiers.
 - Bon taux de réussite.
 - Diversité des profils.

- Points faibles :
 - Pas de projets tuteurés.
 - Pas de suivi de stage.
 - Baisse du taux d'insertion professionnelle.

- Recommandations pour l'établissement :

Cette formation, bien construite, répond aux besoins des métiers visés. Le taux de réussite est satisfaisant. L'articulation avec les milieux professionnels est bonne, avec une grande implication dans la formation. On note cependant l'absence de projet tuteuré qui permettrait d'ouvrir des perspectives aux étudiants et le dossier mériterait d'être complété par des analyses sur le taux d'insertion professionnelle, et le marché de l'emploi, par des précisions sur l'organisation et le pilotage de l'équipe de formation. Le conseil de perfectionnement pourrait constituer un outil d'aide au pilotage de la spécialité.

Il conviendrait de mettre en place des projets tuteurés, dans l'offre de la formation, avec des structures privées et publiques appartenant aux champs visés par les métiers de la LP. Ces structures proposeraient des commandes opérationnelles et professionnelles en lien avec les problématiques de terrain.

Mettre en place un dispositif de suivi des stages des étudiants (avec un outil comme le portfolio par exemple).

Intégrer dans le module sur l'accompagnement une partie sur l'éthique et l'empathie.



Observations de l'établissement

Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des LP

Vague E – FDEG

Licence professionnelle métiers de la cohésion sociale

Observations en réponse à la synthèse de l'évaluation de l'AERES

*Patrick loquet responsable pédagogique de la licence professionnelle métiers de la cohésion sociale et
Christophe Lemoine futur responsable pédagogique de ladite licence.*

1 / les chiffres de l'insertion professionnelle

*La diminution du taux d'insertion est tout simplement l'effet mécanique de l'enquête menée puisque nous
avons cherché à savoir le devenir professionnel de nos diplômés des trois dernières promotions au 1^{er}
janvier 2013.*

Il est logique que plus on remonte dans le temps plus le taux d'insertion augmente et vice versa.

2 / Le projet tuteuré et le stage

*En réalité il y a bien les deux modules mais il est vrai que cela n'apparaît pas dans la présentation.
L'étudiant doit conduire un véritable projet dans la structure en lien avec les problématiques de terrain et
sous la direction d'un tuteur professionnel. Il s'agit bien d'un projet tuteuré qui donne lieu à la rédaction
d'un mémoire.*

Nous allons donc adapter la présentation du diplôme à la réglementation en vigueur.

3 / Le suivi des stages

Nous allons mettre en place le suivi des stages comme le préconise le rapport d'évaluation avec le portfolio

4 / L'évaluation des enseignements

*Nous avons bien noté qu'il faut davantage s'appuyer sur des données collectées à partir d'une méthode
d'évaluation*

5 / La conseil de perfectionnement

*Là aussi nous allons tenir compte de la recommandation en essayant de surmonter les difficultés liées à une
disponibilité parfois limitée des professionnels du secteur compte-tenu de leur charge de travail.*

6 / Intégrer dans le module accompagnement une partie sur l'éthique et l'empathie

*Nous avons imaginé un nouvel enseignement sur l'accompagnement socio-professionnel. La
recommandation pourrait être satisfaite à l'occasion de ce nouveau cours. Sinon nous rechercherons un
formateur compétent sur cette problématique*

Pr. Mohamed OURAK



Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis